



Droit d'auteur sur le logo d'une association

Par **Gaston_old**, le **17/08/2007** à **21:45**

Bonjour, rnJ'ai créé une association de danse en 2003 et le logo. rnJ'ai déposé le logo en tant que marque au début de cette année. rnSuite à des conflits permanents au sein du CA, j'ai décidé de démissionner, pour créer une nouvelle association. rnJe souhaiterais savoir si je possède des droits d'auteur sur le logo que j'ai créé. rnMerci. rnCordialement. rnGaston